

Homologations des tournois de Pickleball Saison 2027

Pour rappel, il existe plusieurs catégories de tournois, en fonction des points et/ou du prize money distribués : K25, K100 (gérés par la ligue), K250 et K500 (réservés à la FFT)

Il existe 3 catégories d'âge : Sénior (+19), +50 ans et +70 ans.

Il existe 5 catégories d'épreuves : Simple Messieurs et Dames, Double Messieurs et Dames, Double Mixte.

HOMOLOGATION DES TOURNOIS – SAISON 2027

Les demandes d'homologations des tournois 2027 de Pickleball, pour les tournois allant des catégories K25 à K100, sont à saisir en ligne directement dans l'application ADOC, à compter du 1^{er} Août 2026.

Les demandes de K250, K500 et K1000 sont gérés par la Fédération lors d'appel à candidature lors de la saison.

Toutes les demandes d'homologations doivent obligatoirement être saisies dans ADOC.

Pour effectuer vos demandes d'homologations dans l'application ADOC (rubrique « Compétitions » puis « Demande homologation »), vous devrez renseigner :

- Choisir « Tournoi Pickleball K25 ou K100 ».
- Renseigner le libellé du tournoi, en précisant la catégorie de tournoi et l'épreuve (ex : K250 Messieurs).
- La date de début et de fin du tournoi.
- Les installations.
- Le nom du juge-arbitre.
- La composition du Comité de tournoi (3 membres licenciés âgés de 18 ans ou plus, le juge-arbitre ne pouvant en faire partie).
- Les informations sportives : balles et nombre de terrains utilisés, épreuves organisées (ex. Double Dames Senior) en précisant, en fonction de la catégorie de tournoi, le montant et la grille de répartition des prix si il y en a (en K100 uniquement)
- Le montant des droits d'engagements/joueur et les coordonnées pour les inscriptions.

JUGE-ARBITRAGE ET SAISIE DES RESULTATS

Le JAT que vous avez choisi doit avoir la qualification requise, être en activité, et officier (être présent physiquement) sur le tournoi. Nous vous rappelons qu'il ne peut pas être juge-arbitre sur deux tournois qui se chevauchent, même partiellement.

- un JAT1 peut organiser, dans son département, tous les tournois homologués catégorisés en K25 et K100 uniquement.
- Un JAT2 peut officier, dans tous les clubs de la Ligue où il est licencié, sur les tournois homologués allant du K25 au K250 inclus.
- Un JAT3 peut officier sur tout le territoire national et sur toutes les catégories de tournois.

Ligue des Hauts-de-France de Tennis – 93 rue du Fort– 59701 MARCQ-EN-BAROEUL
Tél : +33 (0) 3 20 81 87 30 – ligue.hautsdefrance@fft.fr – www.ligue.fft.fr/hautsdefrance

Ligue des Hauts-de-France – Antenne – 45 rue Sainte Beuve– 80009 AMIENS Cedex 1
Tél : +33(0) 3 22 33 76 70

A l'issue du tournoi, le JA se doit d'envoyer les résultats à la FFT (via l'adresse : pickleball@fft.fr et en copie lilian.joly@fft.fr) dans un délai de 72h maximum. Un nombre de points sera attribué aux joueurs en fonction du rang obtenu.

Les résultats remontent alors automatiquement dans les bilans des compétiteurs et sont pris en compte dans le calcul du Classement.

DROITS D'HOMOLOGATION

Les droits d'homologation sont prélevés automatiquement sur le compte du Club organisateur, après validation de l'homologation par la Ligue ou la FFT et à partir de la date de fin de tournoi.

Pour l'année sportive 2027, et conformément au guide de la compétition Pickleball FFT, les droits d'homologation des tournois de Pickleball des différentes catégories sont les suivants :

- 31€ pour tous les tournois K25, K100.

Les **délais d'homologation** peuvent varier. Pour les tournois de pickleball FFT, ils sont les suivants :

- K 25 : au plus tard 2 semaines avant le premier jour de compétition
- K 100 : au plus tard 2 semaines avant le premier jour de compétition

Chaque tournoi doit être juge-arbitré par un **JAT1, JAT2 ou JAT3** selon les catégories de tournois K. **Il doit être physiquement présent pendant toute la durée du tournoi.**

EQUIVALENCE

Pour cette saison sportive, les joueurs n'ayant jamais participé à un tournoi de pickleball auront une équivalence de niveau de pickleball selon leur classement atteint au tennis ou au padel.

Concernant les personnes ayant déjà participé à des compétitions de pickleball, soit un classement leur aura déjà été attribué, soit l'équivalence sera faite en fonction du niveau dans lequel ils ont évolué ainsi que le rang obtenu. Se référer aux réponses du questionnaire de participation.

Equivalence pickleball	Classement tennis (présent ou passé)	Classement padel hommes (présent)	Classement padel femmes (présent)
5.0	De N°1 à 2/6 inclus	De N°1 à N°100	De N°1 à N°25
4.0	De 3/6 à 15/3 inclus	De N°101 à N°5 000	De N°26 à N°1500
3.0	De 15/4 à NC	De N°5 001 à NC	De N°1 501 à NC

OBLIGATION DE RESPECT DU GUIDE DE LA COMPETITION PICKLEBALL ET DES REGLEMENTS SPORTIFS

2.4 Cahier des charges des tournois K25

CDC TOURNOIS	K25	CDC TOURNOIS	K25
Organisation	Clubs, Comité départementaux, Ligues	Juge-Arbitre	Minimum JAT1
Droit d'homologation	32€	Juge-Arbitre adjoint	Facultatif
Délai d'homologation	2 semaines	Superviseurs	Facultatif
Droit d'inscription par tableau	À la discrétion de l'organisation	Nombre de terrains de pickleball minimum	3 terrains de pickleball
Inscriptions	Ordre d'arrivée par niveau de jeu	Surface de jeu autorisées	Résine, tapis PVC, béton poreux, gymnase
Niveaux de jeu proposés	Série unique	Court central	Facultatif
Niveau de jeu des joueurs interdit	5.0	Sono et accessoires son	Facultatif
Catégories d'âge autorisées	U14, U18, séniors, +50	Affiches	Organisation du club
Fusions des tableaux possibles	Non concerné	Éléments de communication	Organisation du club
Épreuves de simples	Interdit	Prize Money	Non
Nombre de match garantis	3	Remise des prix	Facultatif
Durée du tournoi	½ journée, ou une soirée, ou une journée	Trophées, médailles et podiums	Facultatif
Formule sportive recommandée	Poules + élimination directe	Points de restauration	Facultatif
Nombre de paires minimum par tableau	4 paires (doubles dames, messieurs et mixtes)	Cadeaux de bienvenue	Facultatifs

24

2.4 Cahier des charges des tournois K100

CDC TOURNOIS	K100	CDC TOURNOIS	K100
Organisation	Clubs, Comité départementaux, Ligues	Juge-Arbitre	Minimum JAT1
Droit d'homologation	32€	Juge-Arbitre adjoint	Facultatif
Délai d'homologation	3 semaines	Superviseurs	Facultatif
Droit d'inscription par tableau	À la discrétion de l'organisation	Nombre de terrains de pickleball minimum	4 terrains de pickleball
Inscriptions	Ordre d'arrivée par niveau de jeu	Surface de jeu autorisées	Résine, tapis PVC, béton poreux, gymnase
Niveaux de jeu proposés	3.0 et/ou 4.0 et/ou 5.0	Court central	Facultatif
Niveau de jeu des joueurs interdit	Aucun	Sono et accessoires son	Facultatif
Catégories d'âge autorisées	U14, U18, séniors, +50	Affiches	Organisation du club
Fusions des tableaux possibles	3.0 et 4.0, 4.0 et 5.0. Maintient du niveau 5.0 intact dans la mesure du possible	Éléments de communication	Organisation du club
Épreuves de simples	Autorisé si des épreuves de doubles sont proposées	Prize Money	Facultatif
Nombre de match garantis	4	Remise des prix	Facultatif
Durée du tournoi	1, 2 ou 3 jours	Trophées, médailles et podiums	Facultatif
Formule sportive recommandée	Poules + élimination directe	Points de restauration	Facultatif
Nombre de joueurs / paires minimum par tableau	Dames : 5, Messieurs : 6, Mixtes : 6.	Cadeaux de bienvenue	Facultatifs

25

Pour rappel, les **règles sportives s'imposent aux clubs et structures habilitées organisant des tournois de Pickleball homologués.**

Pour rappel, les **juges arbitres ne peuvent pas participer aux tournois qu'ils organisent.**

Ainsi, en cas de non-respect de ces règles, la Commission Régionale de Pickleball, pour les K25 à K100, pourra prendre des sanctions à l'encontre du Club, notamment pour les prochains tournois que celui-ci souhaiterait organiser.

La dernière version du « Guide de la compétition Pickleball » est jointe à cet envoi.

CONTACT :

Bulle Perier (Responsable homologations Padel et Pickle)

Tél. : 03.20.81.87.30 / 06.89.43.35.36

Mail : bulle.perier@fft.fr

Lilian Joly (référént régional Pickleball)

Tél. : 03.20.81.87.35 / 07.87.29.47.18

Mail : lilian.joly@fft.fr